

siste plus, et de nos existences passées, il ne reste que de vagues réminiscences qui causent en nous les sympathies, les antipathies, et aussi parfois les idées innées.

« Je ne parlerai point de toutes les créatures qui ont vécu de mon souffle ; mais ma vie dernière a subi un malheur si grand, que de celle-là seule je dirai l'histoire. »

Il serait difficile de mieux définir le principe et le but de la réincarnation, la progression des êtres, la pluralité des mondes et l'avenir qui nous attend. Voici maintenant, en deux mots, l'histoire de cette âme : Un jeune homme aimait une jeune personne et en était aimé ; mais des obstacles s'opposaient à leur union. Il demande à Dieu de permettre à son âme de se dégager de son corps pendant le sommeil, afin qu'elle puisse aller voir sa bien-aimée. Cette faveur lui est accordée. Toutes les nuits donc son âme s'envole et laisse son corps dans un état complet d'inertie, d'où il ne sort que lorsque l'âme revient en prendre possession. Pendant ce temps, il va visiter celle qu'il aime ; il la voit sans qu'elle s'en doute ; il veut lui parler, mais elle ne l'entend pas ; il épie ses moindres mouvements, surprend sa pensée ; il est heureux de ses joies, triste de ses douleurs. Rien de plus gracieux et de plus délicat que le tableau de ces scènes entre la jeune fille et l'âme invisible. Mais, ô faiblesse de l'être incarné ! un jour, ou pour mieux dire une nuit, il s'oublie ; trois jours se passent sans qu'il songe à son corps qui ne peut vivre sans son âme. Tout à coup il pense à sa mère qui l'attend, et qui doit être inquiète d'un sommeil aussi long. Il accourt donc ; mais il était trop tard ; son corps avait cessé de vivre. Il assiste à ses funérailles, puis console sa mère. Sa fiancée, au désespoir, ne veut entendre parler d'aucune autre union ; pourtant, vaincue par les sollicitations de sa propre mère, elle cède après une longue résistance. L'âme errante lui pardonne une infidélité qui n'est pas dans sa pensée ; mais pour recevoir ses caresses et ne la plus quitter, elle demande à être incarnée dans l'enfant qui doit naître.

Si l'auteur n'est pas convaincu des idées Spirites, il faut convenir qu'il joue bien son rôle.

---

### **L'Esprit et le Juré.**

Un de nos correspondants, homme d'un grand savoir et pourvu de titres scientifiques *officiels*, ce qui ne l'empêche pas d'avoir la faiblesse de croire que nous avons une âme, que cette âme survit au corps, qu'après la mort elle erre dans l'espace, et peut encore se communiquer aux vivants, d'autant mieux qu'il est lui-même très bon médium, et a de nombreux entretiens avec les êtres d'outre-tombe, nous adresse la lettre suivante :

« Monsieur,

« Vous jugerez peut-être à propos de donner place au fait suivant dans votre intéressante revue.

« J'étais juré il y a quelque temps ; la Cour d'assises avait à juger un jeune homme à peine sorti de l'adolescence, accusé d'un meurtre accompli sur la personne d'une femme âgée avec d'horribles circonstances. L'accusé avouait et racontait les détails du crime avec une impassibilité et un cynisme qui faisaient frémir l'assemblée.

« Cependant, il était facile de prévoir que, vu son âge, son défaut absolu d'éducation et les excitations qu'il avait reçues dans sa famille, on solliciterait pour lui des circonstances atténuantes, d'autant plus qu'il rejetait la colère qui l'avait fait agir sur une provocation par injures.

« Je voulus consulter la victime sur le degré de sa culpabilité. Je l'appelai, séance tenante, par une évocation mentale ; elle me fit connaître qu'elle était présente, et je lui abandonnai ma main. Voici la conversation que nous eûmes, moi mentalement, elle par écrit :

« D. Que pensez-vous de votre meurtrier ? - R. Ce n'est pas moi qui l'accuserai.

« D. Pourquoi ? - R. Parce qu'il a été poussé au crime par un homme qui m'a fait la cour il y a cinquante ans, et qui, n'ayant rien obtenu de moi, a juré qu'il s'en vengerait. Il a conservé dans la mort son désir de vengeance ; il a profité des dispositions de l'accusé pour lui inspirer l'envie de me tuer.

« D. Comment le savez-vous ? - Parce qu'il me l'a dit lui-même quand je suis arrivée dans le monde que j'habite aujourd'hui.

« D. Je conçois votre réserve devant cette excitation que votre meurtrier n'a pas repoussée comme il le devait et le pouvait ; mais ne pensez-vous pas que l'inspiration criminelle, à laquelle il a si volontiers obéi, n'eût pas eu sur lui la même puissance, s'il n'eût pas nourri et entretenu depuis longtemps des sentiments d'envie, de haine et de vengeance contre vous et votre famille ? - R. Assurément ; sans cela il eût été plus capable de résister ; c'est pourquoi j'ai dit que celui qui a voulu se venger a profité des dispositions de ce jeune homme ; vous pensez bien qu'il ne se serait pas adressé à quelqu'un qui aurait eu la volonté de résister.

« D. Jouit-il de sa vengeance ? - Non, car il voit qu'elle lui coûtera cher, et qu'en outre, au lieu de me faire du mal, il m'a rendu service en me faisant entrer plus tôt dans le monde des Esprits où je suis plus heureuse ; c'est donc une mauvaise action sans profit pour lui.

« Des circonstances atténuantes furent admises par le jury sur les motifs que j'ai indiqués plus haut, et la peine de mort fut écartée.

« Sur ce que je viens de raconter, il y a à faire une observation morale d'une haute importance. Il faut en conclure, en effet, que l'homme doit surveiller jusqu'à ses moindres pensées mauvaises, jusqu'à ses mauvais sentiments, en apparence les plus fugitifs, car ils ont la propriété d'attirer vers lui les Esprits méchants et corrompus, et de l'offrir faible et désarmé à leurs coupables inspirations : c'est une porte qu'il ouvre au mal, sans en comprendre le danger. C'est donc avec une profonde connaissance de l'homme et du monde spirituel que J. C. a dit : « Quiconque aura regardé une femme avec un mauvais désir, a déjà commis l'adultère dans son cœur. » (S. Mat., ch. V, v. 28.)

« J'ai l'honneur, etc.

SIMON M... »

---

## Avertissements d'outre-tombe.

### L'OFFICIER DE CRIMÉE.

*L'Indépendance belge*, qu'on n'accusera pas d'un excès de bienveillance à l'égard des croyances Spirites, a rapporté le fait suivant, que plusieurs autres journaux ont répété, et que nous reproduisons à notre tour sous toutes réserves, n'ayant pas eu occasion d'en constater la réalité.

« Soit que notre imagination invente et peuple un monde des âmes à côté et au-dessus de nous, soit que le monde dans lequel nous sommes, nous vivons et nous nous mouvons, existe réellement, il est hors de doute, pour moi du moins, que d'inexplicables accidents se produisent qui provoquent la science et défient la raison.

« Dans la guerre de Crimée, pendant une de ces nuits tristes et lentes qui prêtaient merveilleusement à la mélancolie, au cauchemar, à toutes les nostalgies du ciel et de la terre, un jeune officier se lève tout à coup, sort de sa tente, va chercher un de ses camarades et lui dit :

- Je viens de recevoir la visite de ma cousine, de Mlle de T...

- Tu rêves.

- Non. Elle est entrée, pâle, souriant et effleurant à peine le sol trop dur, trop grossier pour ses pieds délicats. Elle m'a regardé, après que sa voix douce m'a brusquement réveillé et elle m'a dit : « Tu tardes bien ! prends garde ! quelquefois on meurt de la guerre sans aller à la guerre ! » J'ai voulu lui parler, me soulever, courir à elle ; elle s'est reculée ! Et mettant un doigt sur sa lèvre : « Silence ! m'a-t-elle dit, aie du courage et de la patience, nous nous reverrons. » Ah ! mon ami, elle était bien pâle, je suis certain qu'elle est malade, qu'elle m'appelle.